

Chambon-sur-Voueize. Cliché E. Vergnolle

Églises, châteaux et manoirs du Moyen Âge et de la Renaissance dans la Creuse

181e Congrès archéologique de France. Creuse
Du 23 au 27 juin 2022

La Société française d'Archéologie (SFA), créée en 1834 pour encourager au plan national l'étude et la publication des travaux scientifiques concernant les édifices anciens, a statutairement la charge d'organiser chaque année le Congrès archéologique de France, dont la 181^e session se tiendra dans le département de la Creuse, du jeudi 23 au lundi 27 juin 2022.

Privilégiant le débat entre historiens de l'architecture, archéologues, architectes et amateurs éclairés, les congrès sont des occasions de contact sur le terrain et de confrontation des idées entre responsables, amateurs et spécialistes, contribuant ainsi efficacement à la connaissance et à la sauvegarde des monuments. Le congrès annuel de la SFA est le moment où se rejoignent les sociétaires et le public local d'initiés et amateurs éclairés. Les autorités locales sont associées à l'événement. Afin de replacer les monuments visités dans un plus large contexte, les présentations sur site sont complétées par des conférences.

Société française d'Archéologie | 5 rue Quinault | 75015 Paris

Tél. 01 42 73 08 07 | 06 41 17 36 07

contact@sfa-monuments.fr | sfa-monuments.fr





Chapelle Notre-Dame-de-la-Borne à Saint-Michel-de-Visse (détail du vitrail). Cliché E. Vergnolle

Présentation du 18¹e congrès de la SFA

Avec la tenue d'un congrès archéologique dans le département de la Creuse s'achève une trilogie limousine amorcée en Corrèze (2005) et poursuivie en Haute-Vienne (2014). C'est un événement : la SFA n'était pas venue en Creuse depuis...le congrès archéologique de Limoges, en 1921 ! Les sociétaires n'avaient alors visité que quelques monuments (l'hôtel des Moneyroux à Guéret, les églises d'Ahun, du Moutier d'Ahun, de La Souterraine et de Bénévent-l'Abbaye).

Entre temps, la connaissance du patrimoine creusois a été profondément renouvelée par une recherche dynamique, portée tant par les travaux tant universitaires des sociétés savantes. On perçoit désormais mieux la position très particulière de cette région de la Marche limousine, située à la limite septentrionale du Massif central, hérissée de puissants châteaux et d'une multitude de manoirs, pour la plupart d'entre eux édifiés à la fin du Moyen Âge et à l'aube de la Renaissance.

Comme le Limousin dans son ensemble, la Marche fut une terre d'évangélisation précoce et d'intense occupation érémitique et monastique. Aux XI^e et XII^e siècles, la concurrence entre moines bénédictins et chanoines réguliers suscita une efflorescence architecturale dont témoignent des églises comptant parmi les chefs d'œuvre de l'époque romane tandis que les nombreuses chapelles templières ou hospitalières qui nous sont parvenues traduisent le rôle joué par les ordres militaires au cours des siècles suivants.

Devant une telle richesse, faire un choix s'est avéré difficile. Souvent, ce sont les distances et les difficultés de circulation ou d'accès qui ont conduit à écarter du programme tel ou tel site, comme Bourgneuf, ville située à la limite de la Haute-Vienne, ou le château de Crozant, dont les ruines – qui ont inspiré tant de peintres – dominent une boucle de la Creuse, aux confins du Berry. Ce sont également des raisons logistiques qui nous ont conduit à choisir Aubusson comme centre du congrès plutôt que Guéret, capitale historique du comté de la Marche – mais ce choix permettra de découvrir un autre aspect du patrimoine creusois : la production de tapisseries.

Coordination scientifique : Eliane Vergnolle

Comité scientifique : Claude Andrault-Schmitt, professeur émérite, université de Poitiers/CESCM, Evelyne Proust, docteur en Histoire de l'art, université de Poitiers/CRIHAM, université de Limoges, Christian Rémy, docteur en Histoire de l'art, université de Limoges/CRIHAM, Eric Sparhubert, maître de conférences, université de Limoges, Eliane Vergnolle, professeur honoraire, université de Besançon



Château d'Étangssannes. Cliché É. Vergnolle

Programme

Judi Ouverture du congrès à la Cité internationale de la Tapisserie à **Aubusson** avec conférence inaugurale et visite de la Cité

Vendredi Lupersat : église Saint-Oradour. Évaux-les-Bains : église Saint-Pierre-Saint-Paul. Chambon-sur-Voueize : église Sainte-Valérie. Felletin : églises Sainte-Valérie et Notre-Dame-du-Château.

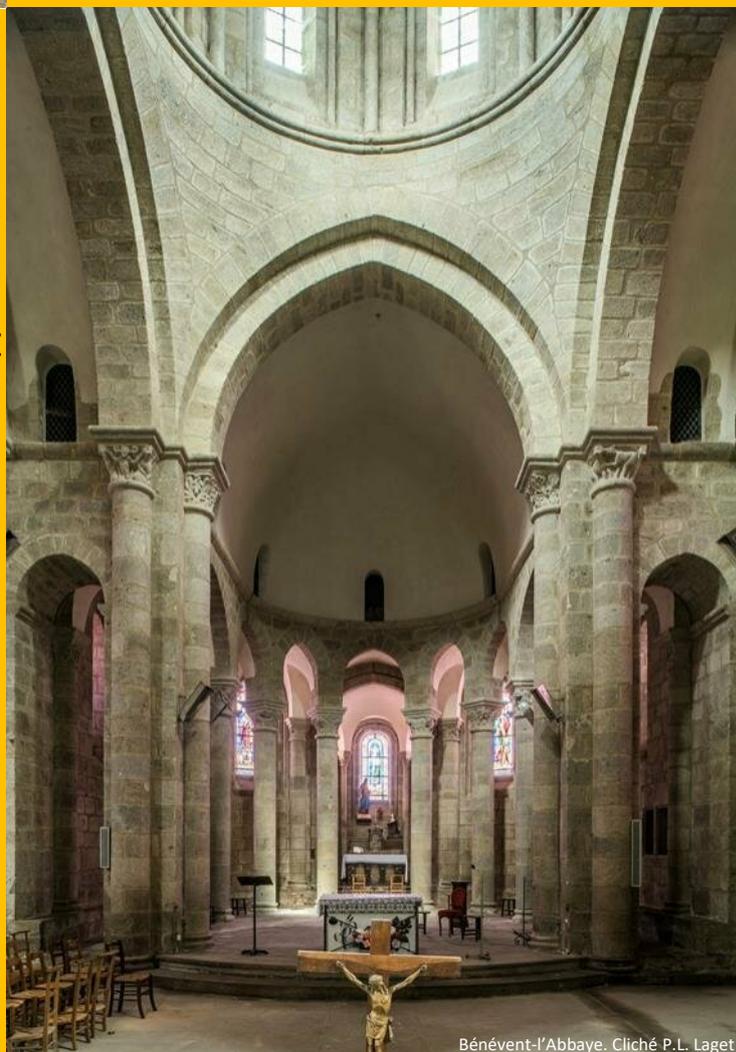
Samedi Lavauf Franche : commanderie. Bousac : château. Toulx-Sainte-Croix : église Saint-Martial. Saint-Pardoux-les-Carts : château de Villemonteix. Saint-Chabrais : château d'Étangssannes.

Dimanche La Croix-au-Bost (Saint-Domet) : église Saint-Jean-Baptiste. Moutier d'Ahun : église de l'Assomption. Ahun : église Saint-Sylvain. Guéret : hôtel des Moneyroux. Saint-Michel-de-Veisse : chapelle Notre-Dame-de-la Borne.

Lundi Bénévent-l'Abbaye : église Saint-Barthélemy. Paulhac (Fursac) : commanderie. La Souterraine : église Notre-Dame et maisons médiévales.

Présentateurs

Claude ANDRAULT-SCHMITT - Lise BOULESTEIX -
Christian CORVISIER - Christian DAVY - Françoise
DEBERNARD - Françoise GATOUILLAT - Samuel GIBIAT -
Pierre MARTIN - Nathalie MOREAU - Xavier PAGAZANI -
Philippe PLAGNIEUX - Évelyne PROUST - Thomas RAPIN -
Christian RÉMY - Éric SPARHUBERT - Eliane VERGNOLLE
- Christian VIGOUROUX



Bénévent-l'Abbaye. Cliché P.L. Laget



Commanderie de Lavaufranche. Cliché F. Bon

Modalités d'inscription

L'inscription au congrès est ouverte à tous moyennant le paiement d'un droit d'inscription. Les personnes non sociétaires peuvent également participer au congrès après s'être acquittées d'un supplément sur les droits d'inscription. **Les habitants du département de la Creuse et les membres des sociétés savantes régionales, dont la Société des Sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse et la Société archéologique et historique du Limousin, sont exonérés de ce supplément.**

Les inscriptions sont ouvertes à partir du XX mai et jusqu'au 10 juin 2022. Le bulletin d'inscription est disponible et téléchargeable sur le site internet de la Société www.sfa-monuments.fr. Les inscriptions se font auprès des services administratifs de la Société française d'Archéologie.

Pour tout renseignement :

Société française d'Archéologie 5, rue Quinault - 75015 Paris Tél. 01 42 73 08 07 - contact@sfa-monuments.fr
www.sfa-monuments.fr (rubrique Activités / Congrès)

Les actes du congrès : un ouvrage de référence

La visite des monuments inscrits au programme du congrès est complétée par la publication ultérieure d'un important ouvrage scientifique regroupant les monographies et articles de synthèse rédigés par les présentateurs. Abondamment illustré, ce volume sera un ouvrage de référence essentiel à la connaissance du patrimoine architectural du département de la Creuse.

181^e congrès archéologique de France
Églises, châteaux et manoirs du Moyen Âge et de la Renaissance
dans la Creuse
À paraître en 2024

Le 178^e Congrès archéologique de France,
Monuments de la Manche « Châteaux et fortifications du Cotentin »
Actuellement disponible en librairie

